BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Commandement des forces aériennes de la gendarmerie nationale

Décision n° 4963 du 11 mai 2015 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie de la spécialité «aéronautique – pilotes»

NOR: INTJ1510941S

Le commandant des forces aériennes de la gendarmerie nationale,

Vu le code de la défense;

Vu le décret nº 2005-850 du 27 juillet 2005 modifié relatif aux délégations de signature des membres du Gouvernement;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision nº 81335 du 3 décembre 2014 (NOR: INTJ1426784S),

Décide:

Article 1er

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} décembre 2015:

Austruy, Éric Nigend: 157 497 Numéro de livret de solde: 8 015 003

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er décembre 2015:

Billia, Norbert Nigend: 190 512 Numéro de livret de solde: 6 028 787

Article 3

Le gendarme dont le nom suit est promu au grade de maréchal des logis-chef le 1er décembre 2015:

Rinker, Geoffrey Nigend : 326 836 Numéro de livret de solde : 8 057 411

Article 4

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 11 mai 2015.

Le général, commandant des forces aériennes de la gendarmerie nationale,

D. Leimbacher